

Conseil Municipal de Durenque

Procès-verbal – Séance du 4 mars 2021

Présents : NESPOULOUS Régine, TAYAC Guy, BRU Jérôme, CADARS Yohann, MAGNAVAL Alexandre, TROUCHE Francis, CAZALS David, FABRE Christel, FOISSAC Xavier, GAYRAL Olivier, DELERIS Michèle, CARON Chantal, COSTES Michaël, CAPOULADE Bélangère

Absente : POMAREDE-DUTOUR Corine

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021
2. Vote des comptes administratifs 2020 : commune – AEP – lot « les hauts de Grézac »
3. Vote des comptes de gestion 2020 : commune – AEP – lotissement « les hauts de Grézac »
4. Affectation résultats 2020 : commune – AEP – lotissement « les hauts de Grézac »
5. Lotissement les hauts de Grézac 1 : vente du lot 7
6. Questions diverses

1) Validation du compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2021

Pas d'observation

2) Approbation des comptes administratifs 2020

a. Commune

Présentation du compte administratif 2020 du budget de la commune :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	36 615,16 €	0,00 €	0,00 €	207 884,96 €	36 615,16 €	207 884,96 €
Opérations de l'exercice	180 729,95 €	174 117,27 €	348 135,01 €	408 176,63 €	528 864,96 €	582 293,90 €
TOTAUX	217 345,11 €	174 117,27 €	348 135,01 €	616 061,59 €	565 480,12 €	790 178,86 €
Résultats de clôture	43 227,84 €	0,00 €	0,00 €	267 926,58 €	0,00 €	224 698,74 €
Restes à réaliser	387 466,85 €	224 638,67 €			387 466,85 €	224 638,67 €
TOTAUX CUMULES	604 811,96 €	398 755,94 €	348 135,01 €	616 061,59 €	952 946,97 €	1 014 817,53 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	206 056,02 €	0,00 €	0,00 €	267 926,58 €	0,00 €	61 870,56 €

Vote du CA 2020 de la commune : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire ne peut prendre part au vote du compte administratif

b. AEP (Assainissement et Eau Potable)

Présentation du compte administratif 2020 du budget eau et assainissement :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	136 278,62 €	0,00 €	29 290,18 €	0,00 €	165 568,80 €
Opérations de l'exercice	28 466,72 €	52 791,64 €	91 931,00 €	84 740,31 €	120 397,72 €	137 531,95 €
TOTAUX	28 466,72 €	189 070,26 €	91 931,00 €	114 030,49 €	120 397,72 €	303 100,75 €
Résultats de clôture	0,00 €	160 603,54 €	0,00 €	22 099,49 €	0,00 €	182 703,03 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	28 466,72 €	189 070,26 €	91 931,00 €	114 030,49 €	120 397,72 €	303 100,75 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	160 603,54 €		22 099,49 €	0,00 €	182 703,03 €

Vote du CA 2020 de l'AEP : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire ne peut prendre part au vote du compte administratif

c. Lotissement les hauts de Grézac

Présentation du compte administratif 2020 du budget « Lotissement les hauts de Grézac » :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	47 576,51 €	0,00 €	2 875,10 €	0,00 €	50 451,61 €
Opérations de l'exercice	82 423,49 €	102 677,01 €	102 677,66 €	91 280,14 €	185 101,15 €	193 957,15 €
TOTAUX	82 423,49 €	150 253,52 €	102 677,66 €	94 155,24 €	185 101,15 €	244 408,76 €
Résultats de clôture	0,00 €	67 830,03 €	8 522,42 €	0,00 €	0,00 €	59 307,61 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	82 423,49 €	150 253,52 €	102 677,66 €	94 155,24 €	185 101,15 €	244 408,76 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	67 830,03 €	8 522,42 €	0,00 €	0,00 €	59 307,61 €

Vote du CA 2020 du lotissement : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire ne peut prendre part au vote du compte administratif

3) Approbation des comptes de gestion 2020

Les comptes de gestion 2020 ont été approuvés à l'unanimité.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2020

a. Commune

Constatant que le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 267 926.58 €, Madame le Maire propose d'affecter au budget primitif 2021 :

- Au compte 002 (recette – fonctionnement) 61 870.56 €
- Au compte 1068 (recette – investissement) 206 056.02 €

Accepté à l'unanimité

b. AEP (Assainissement et Eau Potable)

Constatant que le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 22 099.49 €, Madame le Maire propose d'affecter au budget primitif 2021 :

- Au compte 002 (recette – fonctionnement) 22 099.49 €

Accepté à l'unanimité

c. Lotissement « les Hauts de Grézac »

Constatant que le compte administratif 2020 fait apparaître un déficit de fonctionnement de 8 522.42 €, Madame le Maire propose d'affecter au budget primitif 2021 :

- Au compte 002 (dépense – fonctionnement) 8 522.42 €

Accepté à l'unanimité

5) Lotissement les hauts de Grézac 2 : vente du lot 7

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la demande émanant de Monsieur KELLER Abraham domicilié à ALBI (Tarn), chemin de Garis, à effet d'acquérir le lot n°7 d'une contenance de 816 m², sis au lotissement « les hauts de Grézac 2 » à Durenque.

Elle précise que par arrêté en date du 09 avril 2009, ce lot est régulièrement autorisé à la vente et à la constructibilité.

Elle rappelle la délibération en date du 05 avril 2016 fixant le prix au m² au lotissement « les Hauts de Gréjac 1 et 2 » à 12.00 euros TTC le m², dont 0.5868 € de TVA sur marge.

Elle demande en conséquence au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette vente.

Les élus décident à l'unanimité d'accepter la vente du lot n°7 au profit de Monsieur KELLER Abraham et de donner tous les pouvoirs à Madame le Maire pour signer l'acte de vente.

6) Questions diverses

- ✓ Plan Communal de Sauvegarde : mise à jour suite aux dernières élections municipales.
- ✓ 4L Trophy : Madame le maire donne lecture du courrier de Camille Baldet et de Laurine Souyris (association les Demois'elles) qui participeront à l'édition 2022 du « 4L Trophy ». Elles demandent une subvention via du sponsoring pour l'organisation de ce raid humanitaire.
Les élus décident de réserver un emplacement sur le véhicule pour la somme de 200 euros qui sera inscrite au budget primitif 2021.
- ✓ EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Bassin du Vieur : Monsieur Guy Tayac fait part du compte-rendu de la réunion de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).
- ✓ Multiservice : Monsieur Yohann Cadars fait part de l'avancement des travaux, la maçonnerie est terminée, la charpente et la toiture seront posées prochainement.
- ✓ Site internet : Madame Chantal Caron fait part de l'avancement du site internet qui sera opérationnel fin mars.

Levée de séance à 22h40

Lu et approuvé
Le Maire,
Régine NESPOULOUS